



Patrimoine couple âgé détourné par gestionnaire

Par **guilis**, le **03/11/2013** à **15:45**

Bonjour,
mes parents, (86 ans, mère Alzheimer reconnu), ont confié toutes leurs économies à un gestionnaire de patrimoine. Aujourd'hui, alertés par nous, les enfants, ils cherchent à récupérer leur argent pour le placer en banque. Ils ont donc fait une demande de versement de fonds sur leur compte mais rien ne se passe. Le gestionnaire en question au téléphone allègue toute une série de raisons toutes plus suspectes les unes que les autres pour justifier que les fonds ne soient pas reversés.
Comment faut-il procéder? déposer une plainte? consulter un avocat (mais comment trouver celui qui correspond à la situation ?)...

Merci par avance de vos conseils

Par **JuLx64**, le **03/11/2013** à **18:22**

Gestionnaire à quel titre ? C'est une banque, ou un simple particulier ?

Par **guilis**, le **03/11/2013** à **18:47**

Il avait une "agence" (est-ce le mot exact ?) de gestion de patrimoine et a fait créer une SCP au nom de mon père.

Par **JuLx64**, le **03/11/2013** à **18:51**

Mais une agence de quoi ?
Une SCP est constituée entre membres pratiquant une profession libérale réglementée, étai-ce le cas de votre père ? Avez-vous le numéro de RCS de cette SCP ?

Par **guilis**, le **03/11/2013** à **19:13**

à ma connaissance il est le seul membre de cette SCP (?) L'agence se présentait comme "conseil en stratégie patrimoniale" avec un dirigeant et une assistante.